

La D.H.G. attribuée au Lycée François 1er pour l'année 2011-2012 s'inscrit dans le cadre de la Réforme des Lycées, mise en œuvre depuis septembre 2010. Or cette dernière se traduit par de nombreuses suppressions de postes.

A la rentrée 2011, ce sont 250 postes qui vont être supprimés dans les lycées de l'Académie de Créteil. Au total, le Rectorat et le Ministère veulent faire disparaître 426 postes dans le second degré de cette même académie, en récupérant des heures, par exemple sur les moyens de remplacement ou les décharges des néo-titulaires.

De plus, cette année les enseignements facultatifs n'ont pas été financés de manière spécifique par le Rectorat. Les lycées doivent prendre des moyens sur les heures dites d' "autonomie" qui leur sont allouées, tout en procédant à des arbitrages afin d'essayer de maintenir les options existant dans l'établissement.

A ce jour, après de multiples tractations et projets qui tentent de prendre en compte une situation de pénurie, il s'avère qu'un poste de Mathématiques, le berceau stagiaire de Lettres classiques et peut-être un poste dans cette même discipline sont supprimés. Par ailleurs des heures statutaires ne seraient pas totalement assurées (T.P.E. ; accompagnement personnalisé ; ECJS en effectif réduit).

Devant une telle situation occasionnée par la volonté de réduire le coût de l'Education Nationale, volonté qui porte atteinte à la qualité de l'enseignement, en supprimant des heures de cours dans diverses disciplines, et en fragilisant les enseignements facultatifs, par exemple les enseignements artistiques qui sont une des spécificités de notre établissement, nous ne pouvons que marquer notre opposition à une telle D.H.G. et demandons le maintien du poste de mathématiques, des heures de Lettres classiques et du poste de cette discipline qui risque d'être supprimé, ainsi que la possibilité d'assurer pleinement l'ensemble des enseignements prévus par le B.O., comme celui des T.P.E.

Les représentants du SNES